

nes de la narcose et le chirurgien devait retrouver le lendemain, non plus un malade, mais un individu bien portant n'ayant tout au plus que le souvenir d'avoir dormi quelques heures de plus que d'habitude. Plus de douleurs post-opératoires, plus de vomissements, plus de dangers dus à l'anesthésique.

La statistique comptait alors (Mars, 04) 1488 cas avec 12 morts, "Aucune de ces morts ne peut être imputée à l'anesthésique" disaient les auteurs de l'article pré-cité. A première vue cela paraissait très bien, très simple, très facile. Tout au plus un médecin timoré, il s'en trouve encore, aurait-il pu voir avec crainte 3750 gr. de scopolamine (extrait de la scopolamina japonica, famille des solanées vireuses dont tous les extraits sont dangereux) en même temps que 375 gr. de morphine ; mais l'importance de ceux qui lançaient la méthode et le succès de leurs essais réassuraient la plupart et leur faisaient regarder la méthode comme l'idéal de l'anesthésie. Malheureusement nous vivons dans un siècle

Où les plus belles choses
Ont le pire destin.

et les adversaires de la scopolamine n'ont pas tardé à enregistrer contre la méthode nouvelle de véhémentes protestations.

Ils ont tout d'abord contesté cette assertion que les douze cas de mort de la première statistique étaient absolument étrangers à la méthode d'anesthesia. Puis, à la Société de Chirurgie de Paris, (Juillet, 05) M. Monod a cité le cas d'une jeune femme en excellente santé antérieurement, qui fut prise, cinq heures après la dernière injection d'accidents très graves, affaiblissement graduel et arrêt du pouls et de la respiration ; il fallut une demi-heure d'efforts pour la ranimer, et pendant deux ou trois jours on eut des craintes sérieuses à son endroit. "Cet accident, ajoutait M. Monod, terminait pour lui la série de ses expériences." D'ici de là on émettait l'idée que la méthode n'était pas